

**RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET
LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC
DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS**

EXERCICE 2025

Etabli en application de l'article L.2224-17-1 du CGCT
loi n°2015-992 du 17 août 2015 art. 98 et décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015.



Table des matières

I.	les Indicateurs techniques	4
A.	Le territoire desservi	4
1.	Territoire desservi	4
2.	Compétences	4
B.	La prévention des déchets	5
1.	Indice de réduction des déchets par rapport à 2010.....	5
2.	Plan de prévention des déchets.....	6
C.	La collecte des déchets : organisation.....	9
1.	Collecte des déchets pris en charge par le service	9
1.1.	Collecte des ordures ménagères résiduelles	9
1.2.	Collecte des biodéchets	10
1.3.	Collecte sélective.....	11
1.4.	Déchetteries	13
D.	La collecte des déchets : bilan.....	17
1.1.	Les tonnages collectés	17
1.2.	Evolution des refus de tri.....	19
1.3.	Les performances de collecte	19
II.	les Indicateurs économiques et financiers	20
A.	Modalités d'exploitation du service public de prévention et de gestion des déchets	20
1.	Les modalités d'exploitation du service public de prévention et de gestion des déchets	20
2.	Le montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises	21
B.	Budget, coût du service et financement	22
1.	Le montant annuel global des dépenses liées aux investissements et au fonctionnement du services.....	22
2.	Le coût aidé du service public.....	22
3.	La grille tarifaire du service public.....	22
C.	Structure du coût.....	27
1.	La nature des charges	27
2.	La nature des produits	27
3.	La répartition des charges, des produits et du financement	28
D.	Coût des différents flux de déchets.....	29
1.	La part relative des flux dans le coût du service public	29
2.	La couverture des charges par les produits par flux	30
3.	Le coût des différents flux ramenés à la tonne	31
E.	Evolution des coûts	32

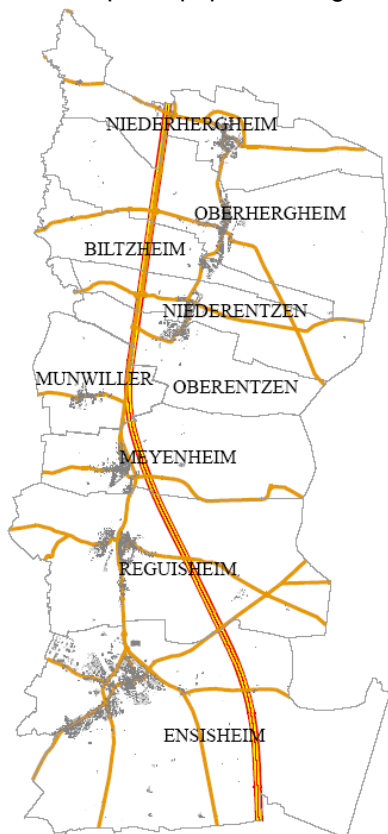
1.	L'évolution des coûts tous flux confondus	32
2.	L'évolution des coûts par flux.....	33
3.	L'évolution des coûts par flux ramenés à la tonne.....	34

I. LES INDICATEURS TECHNIQUES

A. Le territoire desservi

1. Territoire desservi

Le Centre Haut-Rhin est composé de 9 communes pour une population totale de 16 348 habitants (population municipale : population légale 2022 applicable au 1^{er} janvier 2025).



Communes	Population légale 2022 (applicable au 1 ^{er} janvier 2025)
Biltzheim	483
Ensisheim	7 362
Meyenheim	2 017
Munwiller	456
Niederentzen	807
Niederhergheim	1 169
Oberentzen	711
Oberhergheim	1 307
Régisheim	2 036
TOTAL habitants	16 348

Le Centre Haut-Rhin est compétent en matière de collecte et de traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

2. Compétences

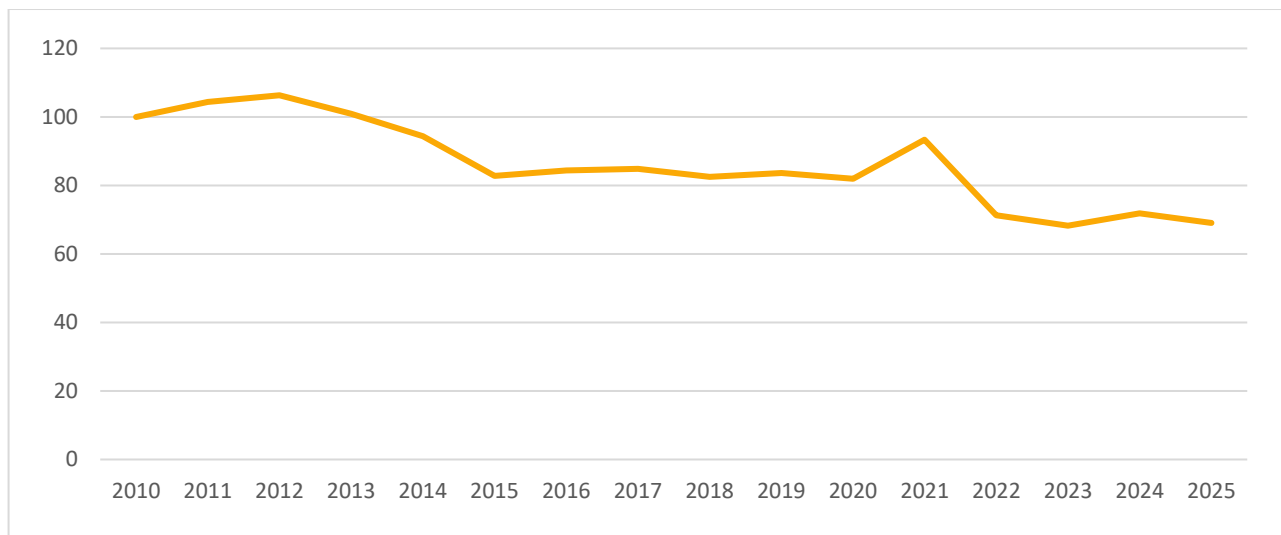
Flux	Collecte		
	Mode de collecte	Fréquence / Maillage	Mode de traitement
OMR	Porte à porte (Bacs)	C1 centre-ville Ensisheim C0.5 autres secteurs	Incinération
Emballages et papiers	Porte à porte (Sacs ou bacs)	C1 centre-ville Ensisheim C0.5 autres secteurs	Recyclage
Verre	Apport volontaire	51 colonnes soit 1 pour 299 habitants	Recyclage
Biodéchets	Apport volontaire	128 abri-bacs soit 1 pour 91 habitants	Méthanisation
Déchetteries	2 déchetteries (Ensisheim et Oberhergheim) avec contrôle d'accès		Valorisation selon filiales

B. La prévention des déchets

1. Indice de réduction des déchets par rapport à 2010

Indice de réduction des quantités de déchets ménagers et assimilés produits avec une base 100 en 2010 :

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Quantité de déchets ménagers et assimilés produits en kg/hab.	658.04	686.86	699.64	664.13	620.86	544.52	555.51	558.49	542.79	550.12	539.03	614.41	469.06	449.15	472.87	454.69
Base	100	104.38	106.32	100.92	94.34	82.74	84.42	84.87	82.49	83.60	81.91	93.37	71.28	93.37	71.86	69.10



Les actions mises en place par le Centre Haut-Rhin ont permis de réduire significativement les déchets collectés sur notre territoire.

2. Plan de prévention des déchets

Le Centre Haut-Rhin a adopté le 5 décembre 2024 son programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) pour une durée de 6 ans (2025-2030).

Ce programme comporte 6 axes de travail avec pour objectif une réduction des DME de **-8% entre 2022 et 2030 soit** une réduction de -37 kg/hab./an d'ici 2030, pour atteindre une production de 432 kg/hab./an. Cela correspond à une **baisse annuelle moyenne de -5kg/hab./an** jusqu'en 2030.

Axe	Intitulé de l'action
Axe 1 : Biodéchets / déchets verts	1.1 Développement du compostage individuel
	1.2. Expérimenter un service de broyage des déchets verts en prestation
	1.3. Renouveler l'opération j'adopte une poule
Axe 2 : Augmenter la durée de vie des produits (réemploi / réparation)	2.1. Espace réemploi en déchetterie
	2.2. Identifier et promouvoir les acteurs du réemploi / de la réparation
	2.3 Développer la communication et l'animation autour du réemploi / de la réparation
Axe 3 : Eco-exemplarité des établissements publics	3.1. Développer l'éco-exemplarité au sein des services de la collectivité et des communes
	3.2. Favoriser la mise en place d'éco-manifestations
	3.3. Poursuivre et développer la pratique d'éco-pâturage sur les espaces verts de la collectivité
Axe 4 : Sensibilisation du grand public à la réduction des déchets	4.1. Structurer l'offre d'animations auprès des scolaires et périscolaires
	4.2. Développer et assurer un meilleur suivi des animations grand public lors de manifestations du territoire
	4.3. Promotion de l'autocollant Stop Pub
Axe 5 : Utilisation des instruments économiques	5.1. Poursuivre et ajuster la redevance incitative
	5.2. Accompagner les professionnels du territoire vers des solutions alternatives au SPPGD
Axe 6 : Lutte contre le gaspillage alimentaire	6.1. Lutter contre le gaspillage alimentaire dans la restauration scolaire/périscolaire

En 2025, les actions suivantes ont été poursuivies et/ou mises en œuvre :

➤ Axe 1 : Biodéchets / déchets verts

- Poursuite de l'opération composteurs : 38 foyers équipés en 2025 (18 composteurs de 300L et 20 de 600L).
- Organisation de 2 sessions de formation compostage individuel : le 27 septembre à Oberhergheim et le 11 octobre à Ensisheim animées par la Maison de la Nature, 15 participants sur les 2 sessions



➤ Axe 2 : Augmenter la durée de vie des produits (réemploi/réparation)

- Espaces Ressourcerie en déchetterie : 24 tonnes d'objets, meubles, bibelots, vaisselles, encore utilisables ont été collectés pour une seconde vie en partenariat avec Défi Ressourcerie.
- Promotion du réemploi lors d'une animation « upcycling » au marché paysan d'Ensisheim le 6 juin 2025 (18 participants)



➤ Axe 3 : éco exemplarité des établissements publics

- Pratique de l'Eco-pâturage en ZA : 3 espaces entretenus par une vingtaine de moutons



- Axe 4 : sensibilisation du grand public à la réduction des déchets
- Organisation d'animations scolaires avec la réalisation de 2 animations « découverte des matières » cycle 1 pour les 48 élèves de MS et GS de l'école St Martin d'Ensisheim
- Etoffer l'offre d'animation grand public
 - Atelier upcycling au marché paysan d'Ensisheim le 6 juin avec Défi Ressourcerie
 - Lutte contre le gaspillage alimentaire (frigo pédagogique) au marché paysan d'Ensisheim le 4 juillet avec la maison de la nature
 - Réduire ses déchets et ses consommations énergétiques (stand d'information) au marché paysan d'Ensisheim le 7 août avec Alter Energie Alsace.
- Promotion de l'autocollant Stop Pub : 600 autocollants distribués



- Axe 5 : Utilisation des instruments économiques
- Fin de l'accueil des professionnels en déchetteries depuis le 1er juillet avec un accompagnement vers des solutions alternatives
- Axe 6 : Lutte contre le gaspillage alimentaire
- Lutte contre le gaspillage alimentaire dans les périscolaires
Initiation du projet avec ajout d'une clause dans le contrat de DSO enfance et jeunesse qui débutera au 1^{er} juillet 2026.



c. La collecte des déchets : organisation

1. Collecte des déchets pris en charge par le service

1.1. Collecte des ordures ménagères résiduelles

La collecte des ordures ménagères s'effectue en bacs pucés en porte à porte pour l'ensemble du territoire.

La contenance des bacs est définie selon le nombre de personnes par ménage comme suit :

1 pers	80 L
2 pers	120 L
3 et 4 pers	180 L
5 pers et +	240 L

Les habitats collectifs sont équipés de bacs de 360 et/ou 770 L.

Le stock et la distribution des bacs sont assurés par un prestataire dans le cadre d'un marché public.

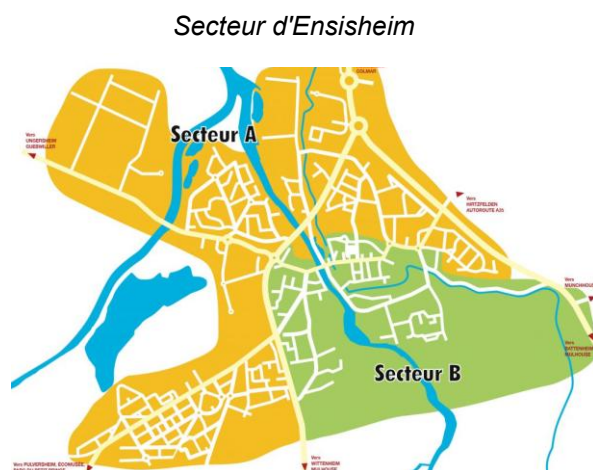
En 2025, 546 opérations de maintenance ont été réalisées.

A noter que pour les usagers en écart ou pour les manifestations, les ordures ménagères sont collectées en sacs prépayés de 100 L (sacs rouges).

La collecte est effectuée toutes les quinze jours (C0.5).

Planning de collecte

Jour de collecte	Semaine paire	Semaine impaire
Lundi	Biltzheim Meyenheim Niederhergheim	
Mardi		
Mercredi	Ensisheim A*	Ensisheim B*
Jeudi		Niederentzen Oberhergheim Munwiller
Vendredi		Oberentzen Réguisheim



Dotation des usagers en bac en 2025

Volumes (litres)	Bac 80 L	Bac 120 L	Bac 180 L	Bac 240 L	Bac 360 L	Bac 770 L	TOTAL
Nbre de bacs	1296	2277	2061	354	46	185	6129
%	21%	37%	33%	6%	1%	3%	100%

En 2025, le nombre de bacs en circulation a augmenté de 0.6 %.

Evolution des levées

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de levées	86 489	85 558	84 087	89878	92333	92470	56045	54004	55582

En 2025, le nombre de levée a augmenté de 2.9 %.

1.2. Collecte des biodéchets

Les biodéchets (déchets de cuisine et de table) sont collectés dans des conteneurs d'apport volontaire répartis sur tout le territoire. Cette collecte a été instaurée au 1^{er} janvier 2023.
Les usagers sont équipés de bioseau et sacs krafts par la collectivité.

Répartition des abris bacs

Communes	Nbre de PAV	Nbre de bacs	Bacs suppl.
Biltzheim	2	3	
Ensisheim	31	59	+2
Meyenheim	6	10	
Munwiller	3	3	
Niederentzen	4	9	
Niederhergheim	4	9	
Oberentzen	2	5	
Oberhergheim	6	13	
Réguisheim	11	19	
TOTAL	69	130	+2

En 2025, 2 abri-bacs supplémentaires ont été déployés pour créer un point et renforcer un point existant. Le Centre Haut-Rhin dispose d'un abri-bac pour 126 habitants.

1.3. Collecte sélective

- Collecte du verre en apport volontaire

Le verre est collecté dans des conteneurs d'apport volontaire répartis sur tout le territoire.

Répartition des colonnes à verre

Communes	Nbre de PAV	Nbre de colonne
Biltzheim	2	2
Ensisheim	19	24
Meyenheim	4	4
Munwiller	1	2
Niederentzen	3	3
Niederhergheim	2	4
Oberentzen	2	3
Oberhergheim	4	5
Réguisheim	3	4
TOTAL	40	51

Le Centre Haut-Rhin dispose d'un point d'apport volontaire (PAV) pour 299 habitants.

- **Collecte sélective en porte à porte**

Les emballages en carton, les journaux, revues, magazines et les corps creux (bouteilles et flacons en plastiques, briques alimentaires, emballages en acier et aluminium) sont collectés en porte à porte et en mélange dans des sacs transparents de 50 L ou en bacs à couvercle jaune pour les habitats collectifs sur Ensisheim.

La collecte est effectuée tous les 15 jours (C0.5) selon le planning ci-dessous :

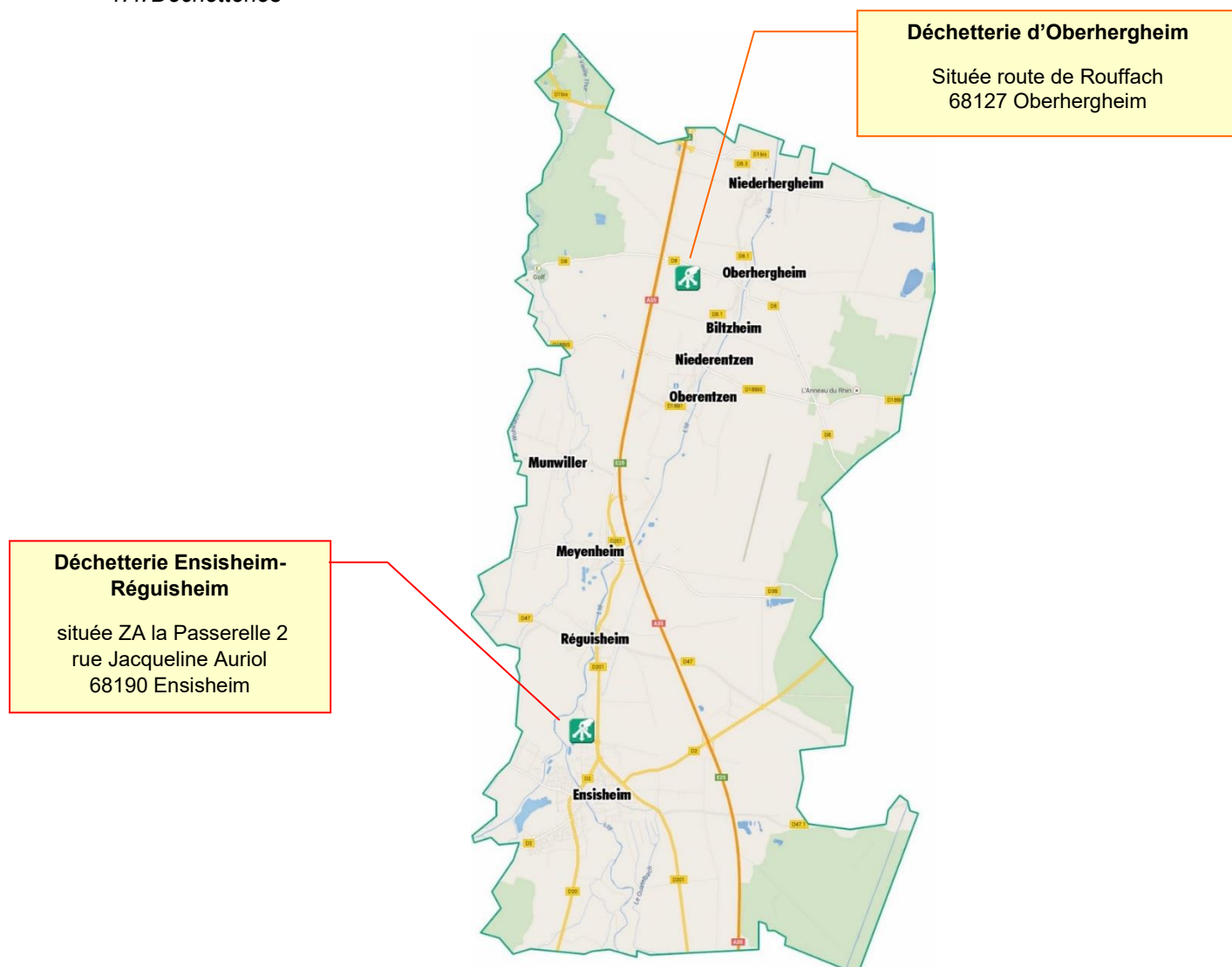
Planning de collecte

Jour de collecte	Semaine paire	Semaine impaire
Lundi		Biltzheim Meyenheim Niederhergheim
Mardi	Ensisheim A	Ensisheim B
Mercredi		
Jeudi	Niederentzen Oberhergheim Munwiller	
Vendredi	Oberentzen Réguisheim	

Secteur d'Ensisheim



1.4. Déchetteries



L'accès aux déchetteries d'Ensisheim-Réguisheim et d'Oberhergheim est limité aux seuls titulaires de la carte d'accès délivrée par le Centre Haut-Rhin.

Les déchetteries sont équipées de contrôle d'accès par badge et d'une limitation de hauteur pour les véhicules à 2m10. Les usagers professionnels peuvent accéder uniquement à la déchetterie d'Ensisheim équipée d'un pont bascule pour la pesée et la facturation de leur apport de déchets. Cet accès a pris fin au 1^{er} juillet 2025.

Les usagers particuliers souhaitant utiliser un véhicule d'une hauteur supérieur à 2m10 peuvent accéder à la déchetterie d'Ensisheim par la voie des professionnels équipée d'un pont bascule. Leurs déchets sont pesés mais ne sont pas facturés.

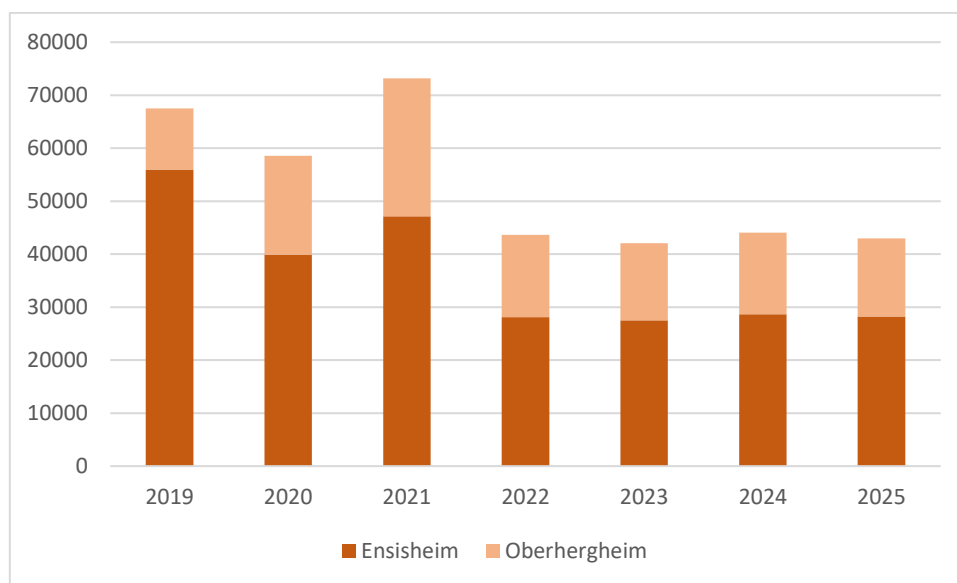
Une limitation du nombre de passage inclus dans la redevance incitative est en place depuis le 1^{er} janvier 2022 : 24 passages.



Horaires d'ouverture

	Déchetterie Ensisheim-Réguisheim ZA La Passerelle 2, rue Jacqueline Auriol 68190 ENSISHEIM	Déchetterie d'Oberhergheim route de Rouffach 68127 OBERHERGHEIM
Lundi	13h30 - 17h30	9h00 - 12h00
Mardi	FERME	13h30 - 17h30
Mercredi	9h00 - 12h00 13h30 - 17h30	9h00 - 12h00 13h30 - 17h30
Jeudi	13h30 - 17h30	FERME
Vendredi	9h00 - 12h00 13h30 - 17h30	13h30 - 17h30
Samedi	9h00 - 12h00 13h30 - 17h30	9h00 - 12h00 13h30 - 17h30

Graphique 9 – Fréquentation



Les déchets acceptés :



RÉUTILISATION /
RÉEMPLOI



TEXTILES



EMBALLAGES
EN VERRE



PAPIERS / CARTONS



VÉGÉTAUX



CARTOUCHES ENCRE



PILES ET BATTERIES



ARTICLES
DE SPORT ET LOISIRS



PETITS JOUETS



MACHINES
BRICO / JARDIN
THERMIQUES



APPAREILS
ÉLECTRIQUES



AMPOULES / NÉONS



DÉCORATION
TEXTILE



MAISON-JARDIN



PLASTIQUES



MÉTAUX



BOIS



MENUISERIES
VITRÉES



PLÂTRE ET
PLAQUES DE PLÂTRE



GRAVATS INERTES



DÉCHETS DIFFUS
SPÉCIFIQUES (DDS)



PNEUMATIQUES



HUILES ALIMENTAIRES



HUILES DE VIDANGE



TOUT-VENANT
INCINÉRABLE

Les filières REP en déchetterie :

Les filières à responsabilité élargie des producteurs (REP) suivantes sont en place dans les déchetteries :

PNEUS  COLLECTE ET RECYCLAGE DE VOS PNEUS	PILE 	DDS Déchets Dangereux Spéciaux 	HUILES  L'eco-organisme de la filière des huiles et des lubrifiants usagés.
DEEE HORS LAMPES 	DEEE LAMPES 	MOBILIER 	PMCB Menuiseries vitrés Plâtre Plastiques multiREP  Inertes  Recyclons pour bâtir durable Métaux Bois multiREP Dangereux PMCB 
ABJ thermique (Articles de Bricolage et de Jardins)  	ABJ outillage à main  	ABJ jardins  	
ABJ outillage de peindre  	JEUX-JOUETS  	ASL (article Sport et Loisirs)  	

D. La collecte des déchets : bilan

1.1. Les tonnages collectés

		ANNEE	2021	2022	2023	2024	2025
		Population	15 767	16 053	16 261	16 300	16 348
ORDURES MENAGERES		OMR	1 967,32	1 912,48	1 342,22	1 360,52	1 360,94
		kg/hab.	124,77	119,14	82,54	83,47	83,25
BIODECHETS		Biodéchets			360,55	431,67	471,07
		kg/hab.	-	-	22,17	26,48	28,82
COLLECTE SELECTIVE	REP	VERRE	634,56	606,68	622,92	562,86	520,04
		kg/hab.	40,25	37,79	38,31	34,53	31,83
		EMBALLAGES	866,29	794,31	897,54	920,21	911,72
		kg/hab.	54,94	49,48	55,20	56,45	55,77
		TOTAL	1 500,85	1 400,99	1 520,46	1 483,07	1 431,76
		kg/hab.	95,19	87,27	93,50	90,99	87,58
DECHETTERIES	HORS REP	DECHETS VERTS	1 359,46	785,10	832,70	1 023,84	837,60
		kg/hab.	86,22	48,91	51,21	62,81	51,24
		ENCOMBRANTS	1 273,63	1 024,86	906,74	848,10	845,65
		kg/hab.	80,78	63,84	55,76	52,03	51,73
		PAPIERS CARTONS	231,02	179,18	168,18	162,98	159,40
		kg/hab.	14,65	11,16	10,34	10,00	9,75
		DDS HORS FILIERES	22,48	12,01	13,53	18,27	24,81
		kg/hab.	1,43	0,75	0,83	1,12	1,52
		HUILE VEGETALE					
		kg/hab.	-	-	-	-	-
		BATTERIES	7,90	4,89	4,61	1,72	3,96
		kg/hab.	0,50	0,30	0,28	0,11	0,24
		AUTRES DECHETS	69,29	62,08	79,95	40,84	
		kg/hab.	4,39	3,87	4,92	2,51	
		BOIS HORS REP	293,96	193,64	254,78	204,78	210,41
		kg/hab.	18,64	12,06	15,67	12,56	12,87
		RESSOURCERIE	12,13	12,84	12,85	14,84	24,81
		kg/hab.	0,77	0,80	0,79	0,91	1,52
		TOTAL HORS REP	3 269,87	2 274,60	2 273,34	2 315,37	2 106,64
		kg/hab.	207,39	141,69	139,80	142,05	128,86

REP	BENNES MULTIREP	310,02	296,68	333,12	504,20	572,11
	kg/hab.	19,66	18,48	20,49	30,93	35,00
	GRAVATS	1 887,64	1 216,05	1 032,82	1 139,86	1 068,10
	kg/hab.	119,72	75,75	63,52	69,93	65,34
	PLATRES	53,50	28,84	39,90	36,06	31,75
	kg/hab.	3,39	1,80	2,45	2,21	1,94
	HUISSERIES	36,54	30,53	26,59	23,62	19,47
	kg/hab.	2,32	1,90	1,64	1,45	1,19
	METAUX	225,40	177,28	175,60	186,62	167,26
	kg/hab.	14,30	11,04	10,80	11,45	10,23
	DEEE	145,23	148,30	155,96	167,50	145,17
	kg/hab.	9,21	9,24	9,59	10,28	8,88
	CAISSE JOUETS ABJ				6,77	1,84
	kg/hab.	-	-	-	0,42	0,11
	ABJ thermique			0,21	4,29	3,40
	kg/hab.	-	-	0,01	0,26	0,21
	ASL			0,05	6,02	3,76
	kg/hab.	-	-	0,00	0,37	0,23
	LAMPES	0,52	0,96	0,70	0,66	0,84
	kg/hab.	0,03	0,06	0,04	0,04	0,05
	DDS	13,02	17,08	15,05	12,36	12,15
	kg/hab.	0,83	1,06	0,93	0,76	0,74
	PNEUS	34,25	24,00	24,02	26,98	34,33
	kg/hab.	2,17	1,50	1,48	1,66	2,10
	HUILE DE MOTEUR	16,11				
	kg/hab.	1,02	-	-	-	-
	PILES	1,74	2,08	2,57	2,16	2,63
	kg/hab.	0,11	0,13	0,16	0,13	0,16
	VETEMENTS	225,40				
	kg/hab.	14,30	-	-	-	-
	TOTAL REP	2 949,37	1 941,80	1 806,59	2 117,10	2 062,80
	kg/hab.	187,06	120,96	111,10	129,88	126,18
	TOTAL DECHETTERIE	6 219,24	4 216,40	4 079,93	4 432,47	4 169,44
	kg/hab.	394,45	262,65	250,90	271,93	255,04
TOTAL		9 687,41	7 529,87	7 303,16	7 707,73	7 433,21
kg/hab.		614,41	469,06	449,12	472,87	454,69

NC : non communiqué

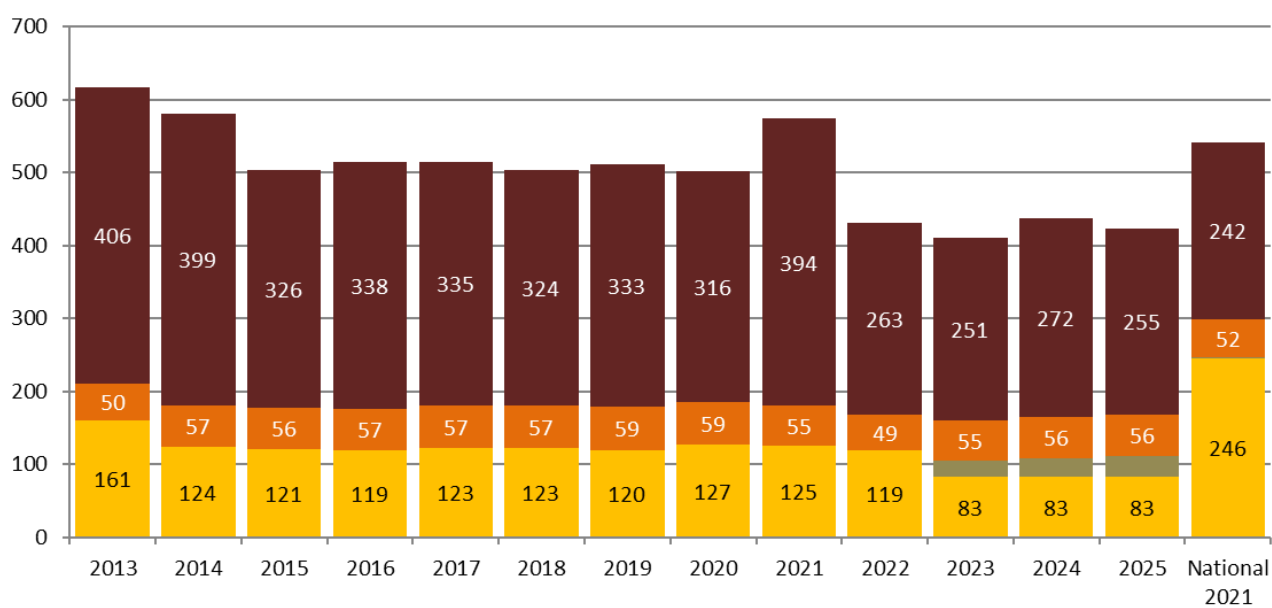
47 % des déchets collectés par le Centre Haut-Rhin sont pris en charge dans le cadre d'une REP. Ce chiffre est amené à évoluer, certaines filières étant récentes.

1.2. Evolution des refus de tri

ANNEE		2020	2021	2022	2023	2024	2025
Refus de tri	Tonnages	170.99	211.22	157.51	165.39	191.55	201.23
	kg/hab.	11.0	13.4	9.8	10.2	11.7	12.3
	Taux de refus	19%	24%	20%	18%	21%	22%

Les refus de tri sont la fraction des déchets non conformes aux consignes de tri issus de la collecte sélective en porte à porte.

1.3. Les performances de collecte



	Ordures ménagères résiduelles
	Biodéchets
	Collecte sélective
	Déchets occasionnels des ménages

II. LES INDICATEURS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

A. Modalités d'exploitation du service public de prévention et de gestion des déchets

1. Les modalités d'exploitation du service public de prévention et de gestion des déchets

Organisation du service public d'élimination des déchets

	OMr	Verre	Emballages hors verre	Déchetteries	Biodéchets
Collecte et contenants	PàP Bacs Marché public	AV 40 PAV 51 colonnes Marché public	PàP Sacs ou bacs Marché public	2 déchetteries Marché public	AV 67 PAV 128 abri-bacs Marché public
Fréquence	C0.5 à C1	-	C0.5 à C1	-	C1 à C2
Traitement	Incinération par SIVOM de Mulhouse	-	Centre de Tri Coved à Richwiller	Divers traitement	Unité de méthanisation Agrivalor à Ribeauvillé

Population desservie et quantité de déchets collectés par la collectivité

	OMr	Verre	Emballages hors verre	Déchetteries	Biodéchets	Tous flux
Population desservie	16348	16348	16348	16348	16348	16348
Tonnage	1 361	520	912	4 169	471	7433
Kg/hab.	83	32	56	255	29	454
Kg/hab. Données nationales*	225	33	52	232	17	559
Ecart/ratio national	-63%	-3%	8%	10%	70%	-19%

*Enquête ADEME 2023

2. Le montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises

Nom de la société	Nature de la prestation	Type de contrat	Echéance	Montant annuel en € TTC	Evolution n/n-1
AGRIVALOR	Collecte & traitement des biodéchets	MP 3 ans	31/12/2026	131 170.21 €	+22.5%
COVED	Collecte des ordures ménagères résiduelles et des recyclables secs (hors verre)	MP 3 ans	31/12/2026	344 617.85 €	-0.7%
COVED	Tri des recyclables secs (hors verre)	MP 3 ans	31/12/2026	217 800.52 €	+0.2%
COVED	Gestion des déchetteries : gardiennage, location, compactage et transport*	MP 37 mois	30/06/2027	432 310.69 €	+69.5%
COVED	Déchetteries : traitement du tout-venant incinérable*	MP 37 mois	30/06/2027	172 926.16 €	+83.0%
COVED	Déchetteries : valorisation des déchets verts*	MP 37 mois	30/06/2027	17 782.64 €	+26.2%
PREMYS	Valorisation des gravats*	MP 37 mois	30/06/2027	15 124.28 €	+60.1%
RECYCAL	Collecte du verre en apport volontaire	MP 3 ans	31/12/2026	47 731.15 €	+19.5%
SIVOM	Traitement des ordures ménagères résiduelles			218 246.90 €	+9.7%
TREDI	Collecte et traitement des déchets dangereux hors ECO-DDS*	MP 37 mois	30/06/2027	23 603.18 €	+84.3%
TOTAL				1 621 313.58 €	+0.15%

MP : marché public

* : MP en cours depuis le 1/06/2025

B. Budget, coût du service et financement

1. Le montant annuel global des dépenses liées aux investissements et au fonctionnement du services

CA 2025	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Dépenses	2 109 714.54 €	151 368.43 €	2 261 082.97 €
Recettes	2 274 801.47 €	275 391.39 €	2 550 192.86 €
Solde exercice	165 086.93 €	124 022.96 €	289 109.89 €

2. Le coût aidé du service public

Le coût aidé est issu de la Matrice des coûts renseignée par la collectivité selon les critères édictées et validées par l'ADEME. Il diffère du compte administratif.

Il s'agit de l'ensemble des charges de gestion des déchets desquelles sont déduites les ventes de matériaux et d'énergie, les soutiens des éco-organismes, les aides diverses.

	Euros arrondis	Euros/habitants
Coût aidé du service public TTC	1 581 410.05 €	96.73 €
Niveau de financement	1 810 737.28 €	110.7 €
Ecart entre coûts et financement en Euros	229 327.23 €	13.97 €
Ecart entre coût et financement en %	+ 15%	

Le financement du service permet de couvrir le coût du service avec un écart de 15%.

3. La grille tarifaire du service public

La redevance incitative mise en place au 1^{er} janvier 2014 a entièrement été revue au 1^{er} janvier 2023 avec une nouvelle grille tarifaire.

La facture de la redevance incitative est composée comme suit :

- Une part fixe (forfait) ;
- Une part variable à l'utilisation des services ;
- Une part éventuelle pour des prestations diverses (ventes de produits, remplacement de bacs et pièces, services et prestation annexes...).

Les tarifs ont diminué de 5 € par usager et se décomposent en 2025 comme suit :

❖ **Tarifs pour les usagers particuliers en bacs individuels**

	Part fixe	Part variable	
Volume du bac (en litres)	Forfait 8 levées incluses par an (€ par an)	Prix de la levée au-delà de 8 levées incluses par an (€ / levée)	Dépôts en déchetterie (€ / passage supplémentaire) à partir du 25 ^{ème} passage
80	171.60 €	3.70 €	10.00 €
120	215.60 €	5.20 €	
180	281.20 €	7.40 €	
240	347.60 €	9.70 €	
360	478.80 €	14.10 €	

❖ **Tarifs pour les usagers en résidences secondaire**

	Part fixe	Part variable	
Volume du bac (en litres)	Forfait (€ par an)	Prix de la levée (€ / levée)	Dépôts en déchetterie (€ / passage supplémentaire) à partir du 25 ^{ème} passage
120	174.00 €	5.20 €	10.00 €

❖ **Tarifs pour les usagers en écarts collectés en sacs prépayés**

	Part fixe		Part variable	
Nombre de personnes	Forfait (€ par an)	Nombre de sacs de 100 litres inclus	Prix du sac de 100 L supplémentaire (€ / sac)	Dépôts en déchetterie (€ / passage supplémentaire) à partir du 25 ^{ème} passage
1	171.60 €	7	4.40 €	10.00 €
2	215.60 €	10		
3 et 4	281.20 €	15		
5 et +	347.60 €	20		

❖ Tarifs pour les usagers gestionnaire munis de poubelles collectives

	Part fixe	Part variable
Volume du bac (en litres)	Forfait par bac installé 8 levées incluses par an (€ par an)	Prix de la levée au-delà de 8 levées par bac incluses par an (€ / levée)
80	171.60 €	3.70 €
120	215.60 €	5.20 €
180	281.20 €	7.40 €
240	347.60 €	9.70 €
360	478.80 €	14.10 €
770	929.20 €	29.40 €

❖ Tarifs pour les usagers en immeuble en gestion collective

Part variable
Dépôts en déchetterie (€ / passage supplémentaire) à partir du 25 ^{ème} passage
10.00 €

❖ Tarifs pour les services communaux

	Part fixe	Part variable
Volume du bac (en litres)	Forfait par bac (€ par an)	Prix de la levée (€ / levée)
80	142.00 €	3.70 €
120	174.00 €	5.20 €
180	222.00 €	7.40 €
240	270.00 €	9.70 €
360	366.00 €	14.10 €
770	694.00 €	29.40 €

❖ **Tarifs pour les associations**

	Part fixe	Part variable	
		Dépôts en déchetterie (€ / passage supplémentaire) à partir du 25 ^{ème} passage	
Accès uniquement déchetterie	84.00 €	10.00 €	
Volume du bac (en litres)	Forfait par bac (€ par an)	Prix de la levée (€ / levée)	Dépôts en déchetterie (€ / passage supplémentaire) à partir du 25 ^{ème} passage
80	142.00 €	3.70 €	10.00 €
120	174.00 €	5.20 €	
180	222.00 €	7.40 €	
240	270.00 €	9.70 €	
360	366.00 €	14.10 €	
770	694.00 €	29.40 €	

❖ **Tarifs pour les usagers professionnels avec mission de service public**

	Part fixe	Part variable	
		Dépôts en déchetterie (€ / passage supplémentaire) à partir du 25 ^{ème} passage	
Avec uniquement accès en déchetterie	84 € par an	10.00 €	
Avec bac (en litres)	Forfait par bac installé 8 levées incluses par an (€ par an)	Prix de la levée au-delà de 8 levées par bac incluses par an (€ / levée)	Dépôts en déchetterie (€ / passage supplémentaire) à partir du 25 ^{ème} passage
80	171.60 €	3.70 €	10.00 €
120	215.60 €	5.20 €	
180	281.20 €	7.40 €	
240	347.60 €	9.70 €	
360	478.80 €	14.10 €	
770	929.20 €	29.40 €	

❖ **Tarifs pour les usagers professionnels**

	Part fixe	Part variable	
		Part déchetterie (€ / kilo)	
Avec uniquement accès en déchetterie	42.00 € / semestre	0.20 €	
Avec bac (en litres)	Forfait par bac installé 8 levées incluses par an (€ par an)	Prix de la levée au-delà de 8 levées par bac incluses par an (€ / levée)	Part déchetterie (€ / kilo)
80	171.60 €	3.70 €	0.20 €
120	215.60 €	5.20 €	
180	281.20 €	7.40 €	
240	347.60 €	9.70 €	
360	478.80 €	14.10 €	
770	929.20 €	29.40 €	

❖ **Prestations diverses**

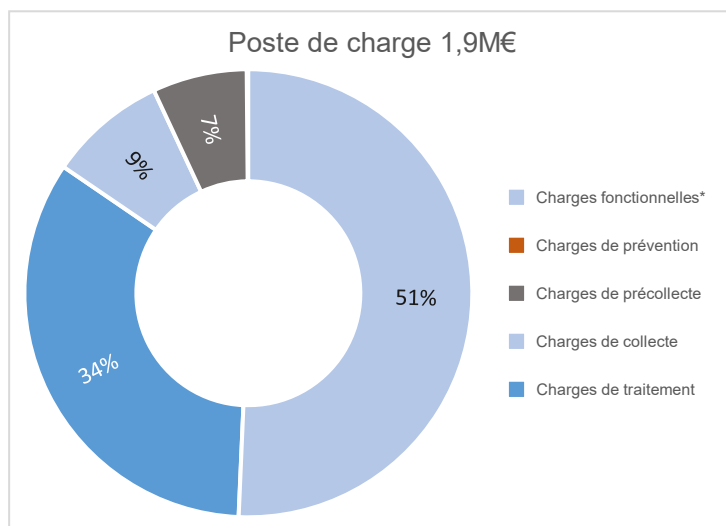
Désignation	Tarifs à l'unité
<i>Vente de produits</i>	
Sac prépayé	4.40 €
Bioseau pour la collecte des biodéchets au-delà de la dotation initiale	2.50 €
Composteur en bois 300L	32.00 €
Composteur en bois 600L	40,00 €
<i>Serrure</i>	
Mise en place d'une serrure sur un bac 2 roues	20.00 €
Mise en place d'une serrure sur un bac 4 roues	25.00 €
<i>Remplacement de bacs en cas de détérioration – hors serrure</i>	
Bac 80 L	40.00 €
Bac 120 L	34.00 €
Bac 180 L	42.00 €
Bac 240 L	45.00 €
Bac 360 L	48.00 €
Bac 770 L	165.00 €
<i>Remplacement de pièces détachées sur les bacs (dégradation, non-restitution, perte, etc)</i>	
Une clef pour serrure	7.00 €
Jeu de 2 clefs pour serrure	10.00 €
<i>Non-restitution d'une carte déchetterie après déménagement</i>	10.00 €
<i>Remplacement d'une carte déchetterie (perte, vol, dégradation, etc.)</i>	10.00 €

C. Structure du coût

1. La nature des charges

Postes de charges	En Euros HT
Charges fonctionnelles*	163 798 €
Charges de prévention	2 278 €
Charges de précollecte	131 320 €
Charges de collecte	975 961 €
Charges de traitement	651 634 €
Total des charges	1 923 313 €

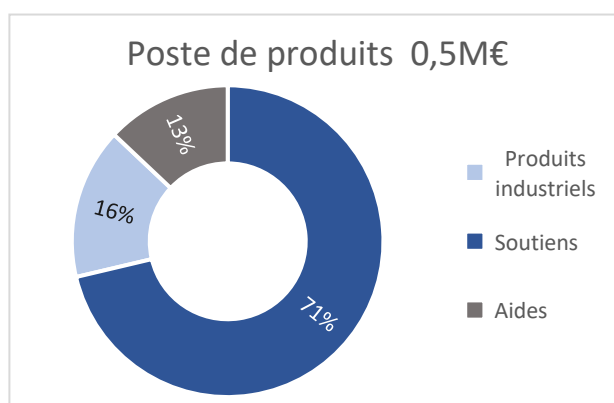
* Charges de structures + charges de communication



Les charges de collecte et de traitement représentent plus de 85 % des charges du services.

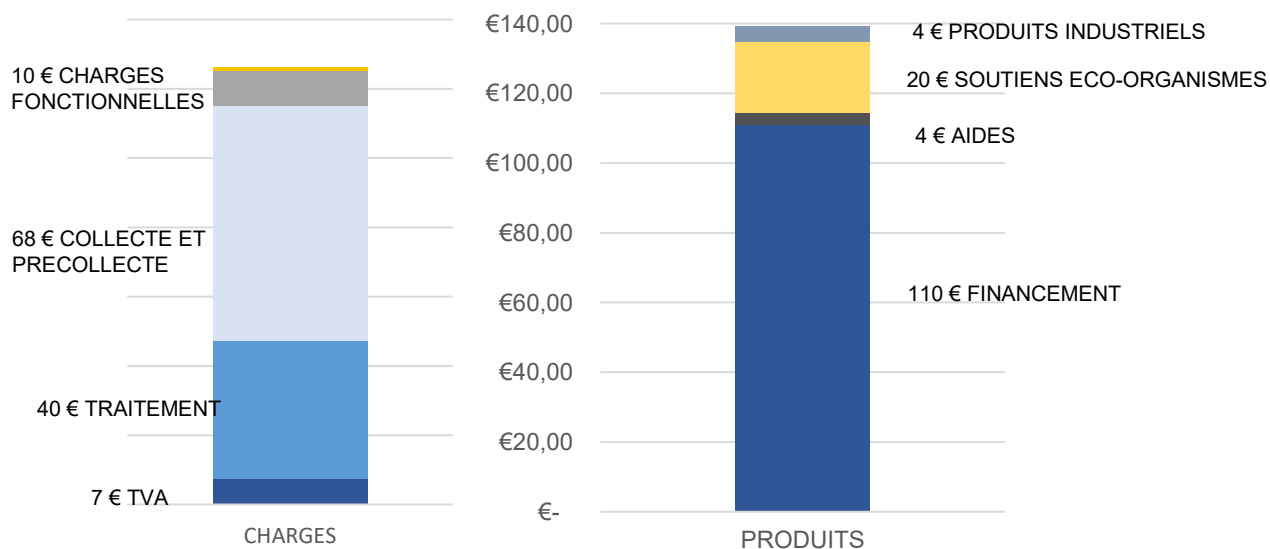
2. La nature des produits

Postes de produits hors financement	En Euros
Produits industriels /vente de matériaux	72 810 €
Soutiens éco-organismes	331 029 €
Aides	60 357 €
Total des produits	464 198 €



Les soutiens des éco-organismes représentent 71 % des produits.

3. La répartition des charges, des produits et du financement



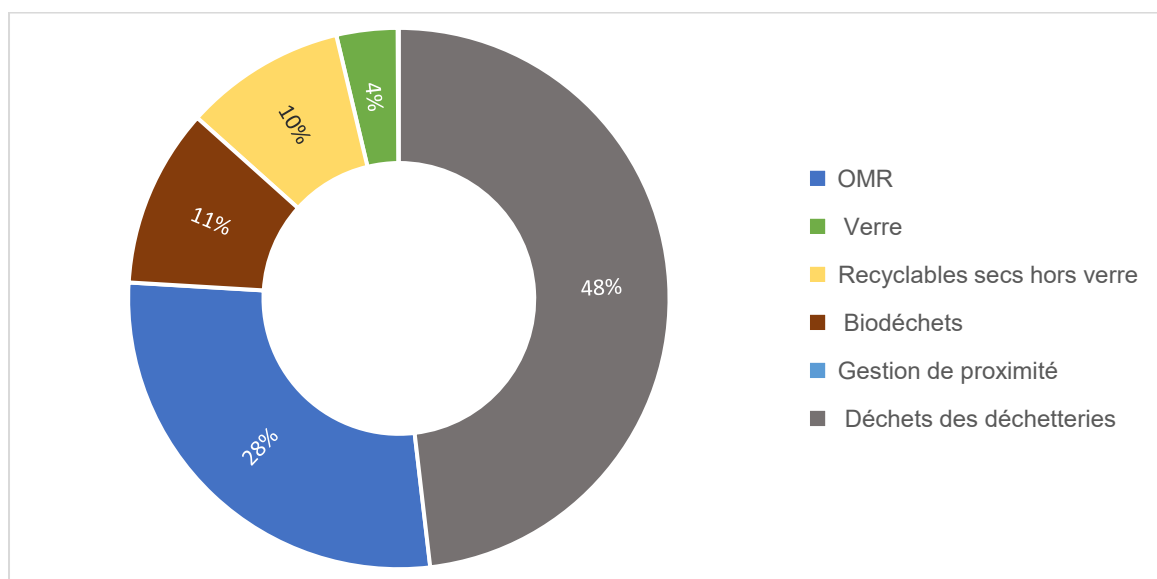
Les charges de collecte et de pré collecte représente 68 % des charges du services.

Les produits (hors financement) permettent de couvrir 28 € des coûts par habitants soit 22 % des charges. Le financement 2025 génère un excédent de couverture.

D. Coût des différents flux de déchets

1. La part relative des flux dans le coût du service public

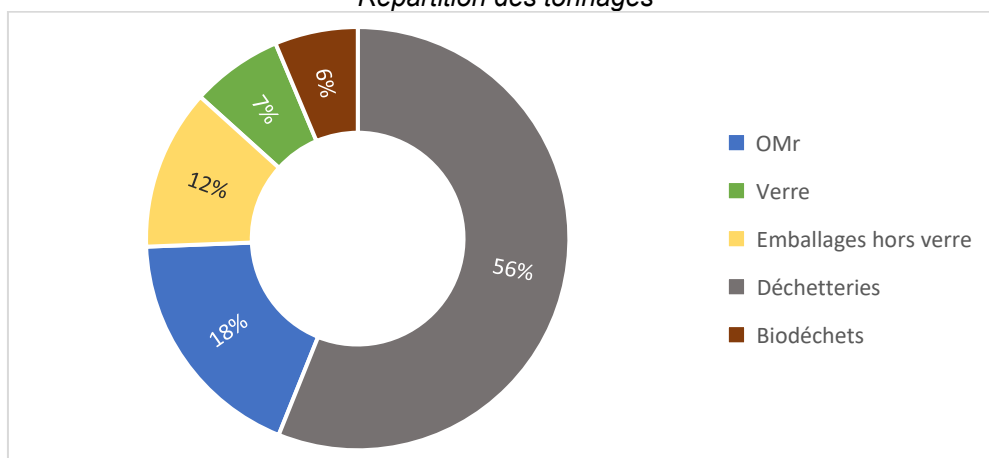
	OMR	Verre	Recyclables secs hors verre	Biodéchets	Gestion de proximité	Déchets des déchetteries	TOTAL
Coût aidé TTC	439 655 €	57 554 €	152 791 €	169 015 €	1 114 €	761 281 €	1 581 410 €



Quantités collectées

	OMr	Verre	Emballages hors verre	Déchetteries	Biodéchets	Tous flux
Tonnages	1 361	520	912	4 169	471	7 433
Part de chaque flux en %	18 %	7 %	12 %	56 %	6%	100 %
Quantité collectée par la collectivité en kg/hab.	83	32	56	255	29	455
Données nationales 2021 en Kg/hab.	225	33	52	232	17	559
Ecart/ratio national	-63%	-3%	8%	10%	70%	-19%

Répartition des tonnages

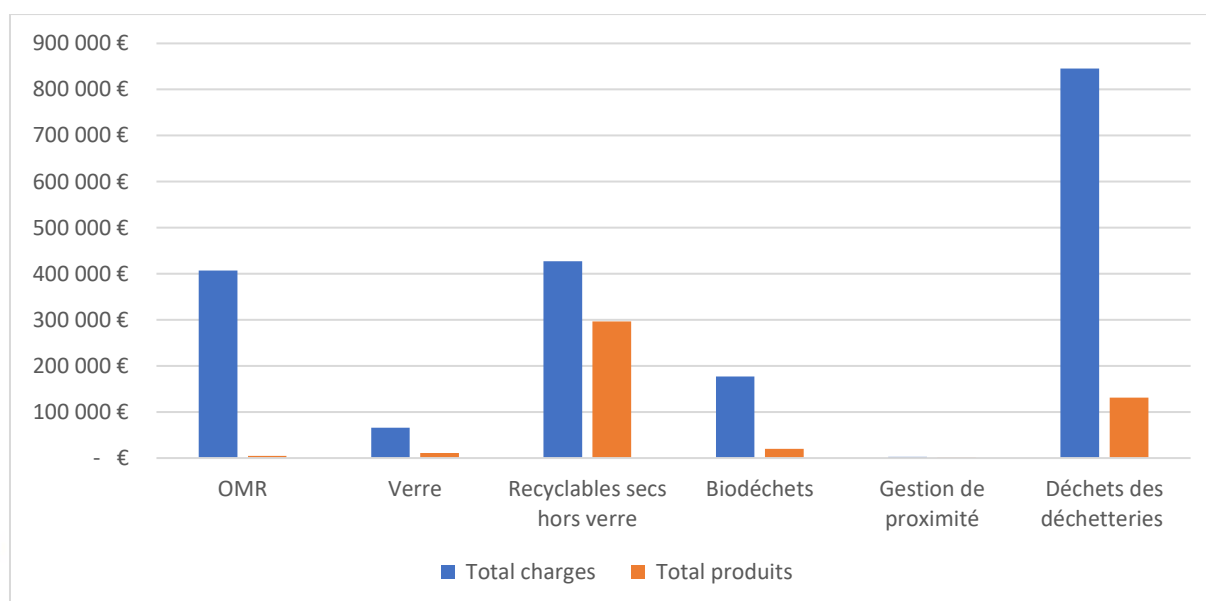


Les déchetteries représentent 56 % des tonnages collectés par la collectivité pour 48 % des charges.

Les ordures ménagères résiduelles représentent 28 % des charges pour seulement 18% des tonnages collectés.

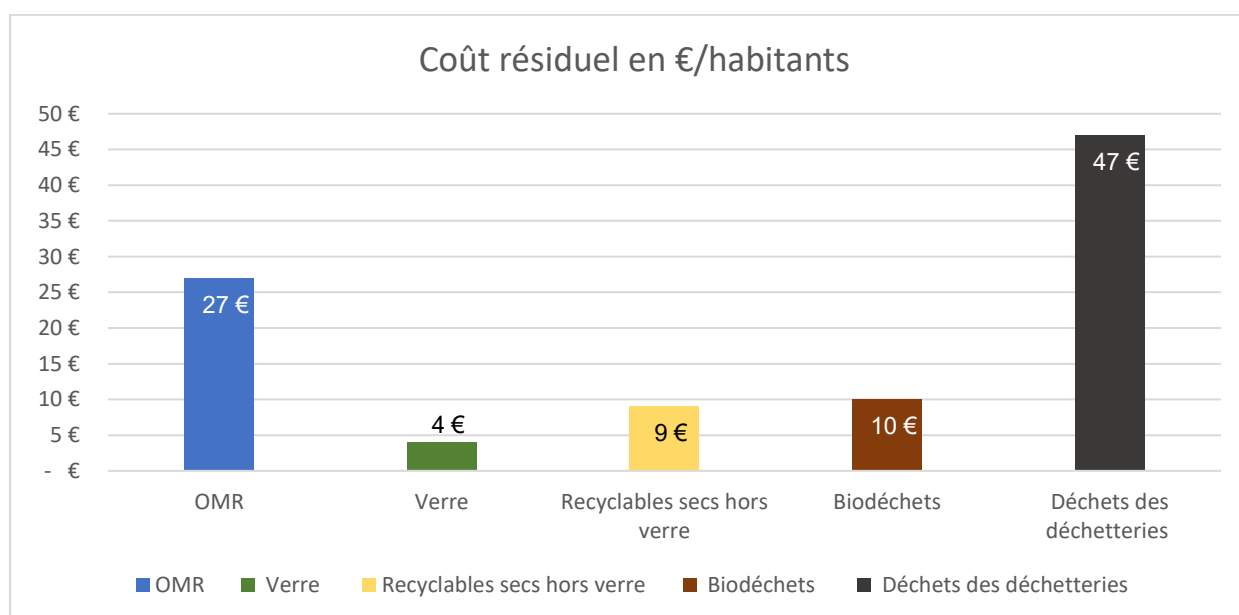
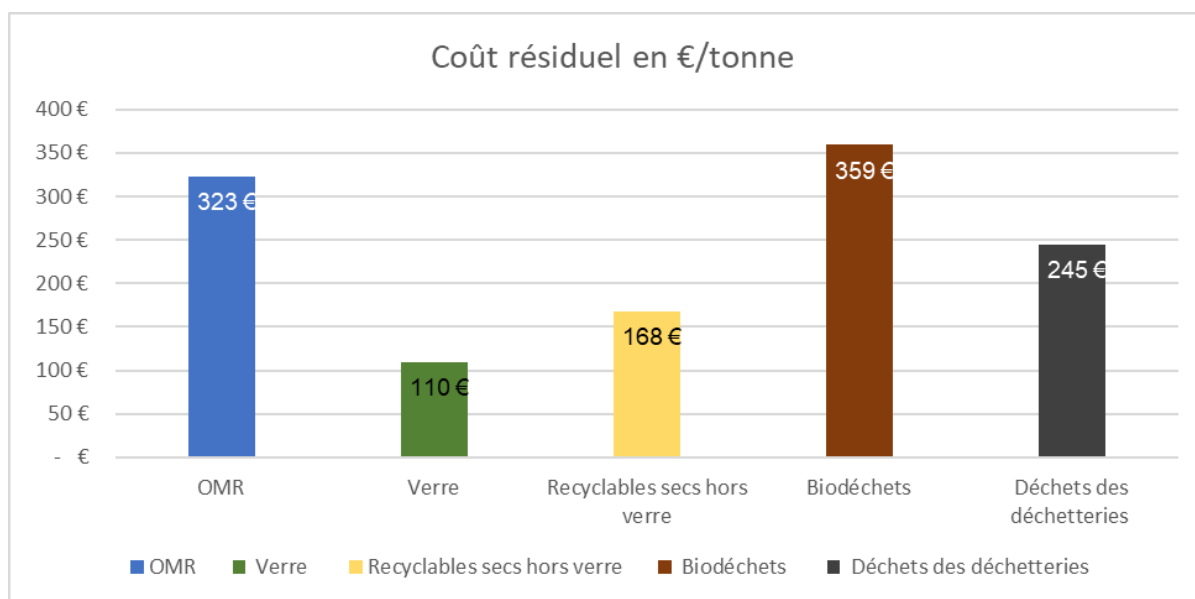
2. La couverture des charges par les produits par flux

	OMR	Verre	Recyclables secs hors verre	Biodéchets	Gestion de proximité	Déchets des déchetteries	TOTAL
Total charges	407 097 €	65 865 €	427 076 €	177 002 €	2 490 €	845 163 €	1 924 693 €
Total produits	4 524 €	10 811 €	296 607 €	19 849 €	1 376 €	131 031 €	464 198 €



3. Le coût des différents flux ramenés à la tonne

	OMR	Verre	Recyclables secs hors verre	Biodéchets	Gestion de proximité	Déchets des déchetteries	TOTAL
Coût résiduel en €/tonnes	323 €	110 €	168 €	359 €	245 €	248 €	323 €

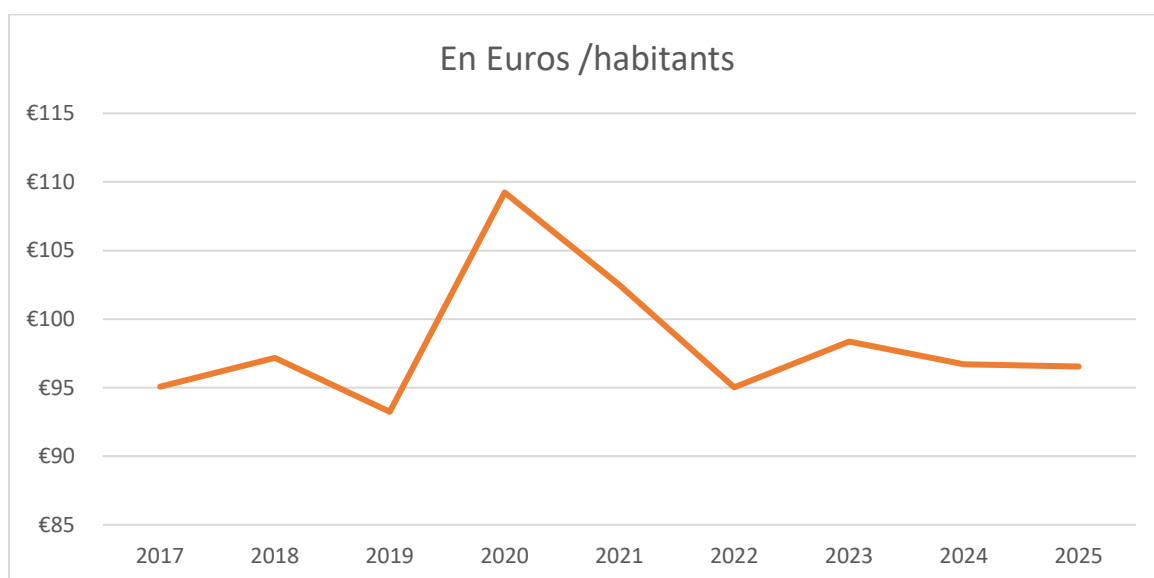


Le verre et les recyclables secs ont un coût résiduel faibles liés aux soutiens des éco-organismes et à la vente des matériaux. Le coût des biodéchets a un ratio à la tonne élevé (lié à la faible quantité) mais un coût résiduel à l'habitant faible (10 € par habitant).

E. Evolution des coûts

1. L'évolution des coûts tous flux confondus

	En Euros / habitants
Coût aidé TTC 2017	95 €
Coût aidé TTC 2018	97 €
Coût aidé TTC 2019	93 €
Coût aidé TTC 2020	109 €
Coût aidé TTC 2021	102 €
Coût aidé TTC 2022	95 €
Coût aidé TTC 2023	98 €
Coût aidé TTC 2024	97 €
Coût aidé TTC 2025	97 €

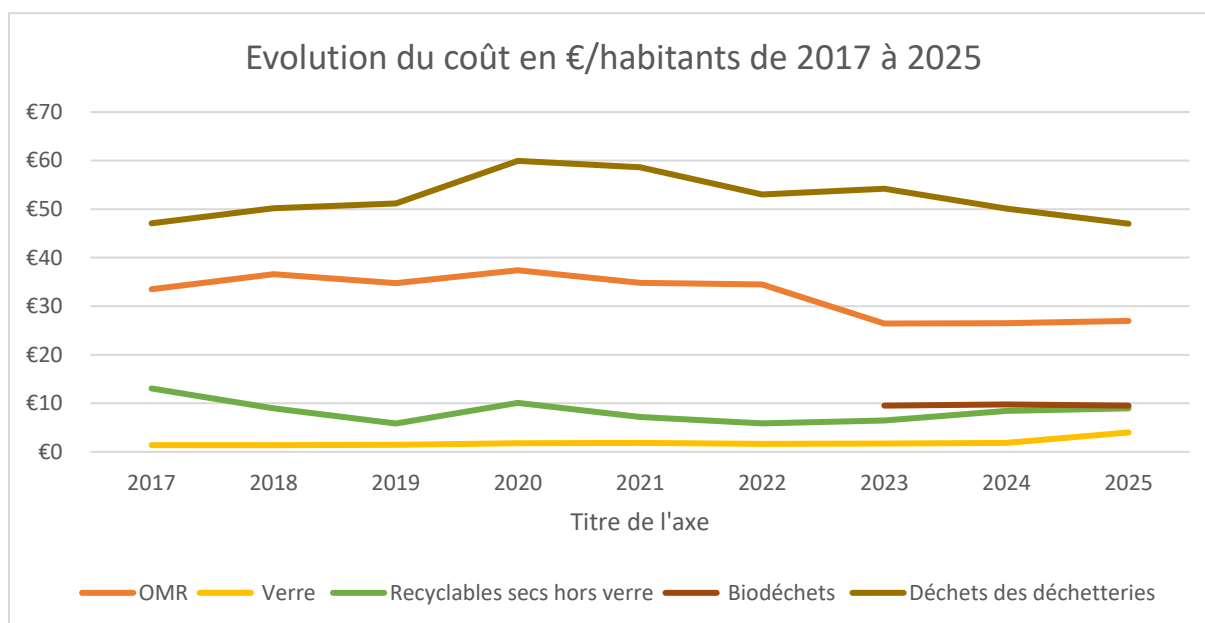


Les coûts ont fortement augmenté en 2020 liés à l'épidémie de COVID avec une augmentation des apports en déchetteries. La mise en place de la limitation des passages en déchetterie en 2022 a permis de retrouver un coût avant COVID.

Les coûts sont repartis à la hausse en 2023 suite à la mise en place de l'extension des consignes de tri et la collecte des biodéchets en apport volontaire et restent stable depuis.

2. L'évolution des coûts par flux

	OMR	Verre	Recyclables secs hors verre	Biodéchets	Déchets des déchetteries
Coût aidé 2017	33 €	1 €	13 €		47 €
Coût aidé 2018	37 €	1 €	9 €		50 €
Coût aidé 2019	35 €	1 €	6 €		51 €
Coût aidé 2020	37 €	2 €	10 €		60 €
Coût aidé 2021	35 €	2 €	7 €		59 €
Coût aidé 2022	35 €	2 €	6 €		53 €
Coût aidé 2023	26 €	2 €	6 €	10 €	54 €
Coût aidé 2024	27 €	2 €	8 €	10 €	50 €
Coût aidé 2025	27 €	4 €	9 €	10 €	47 €

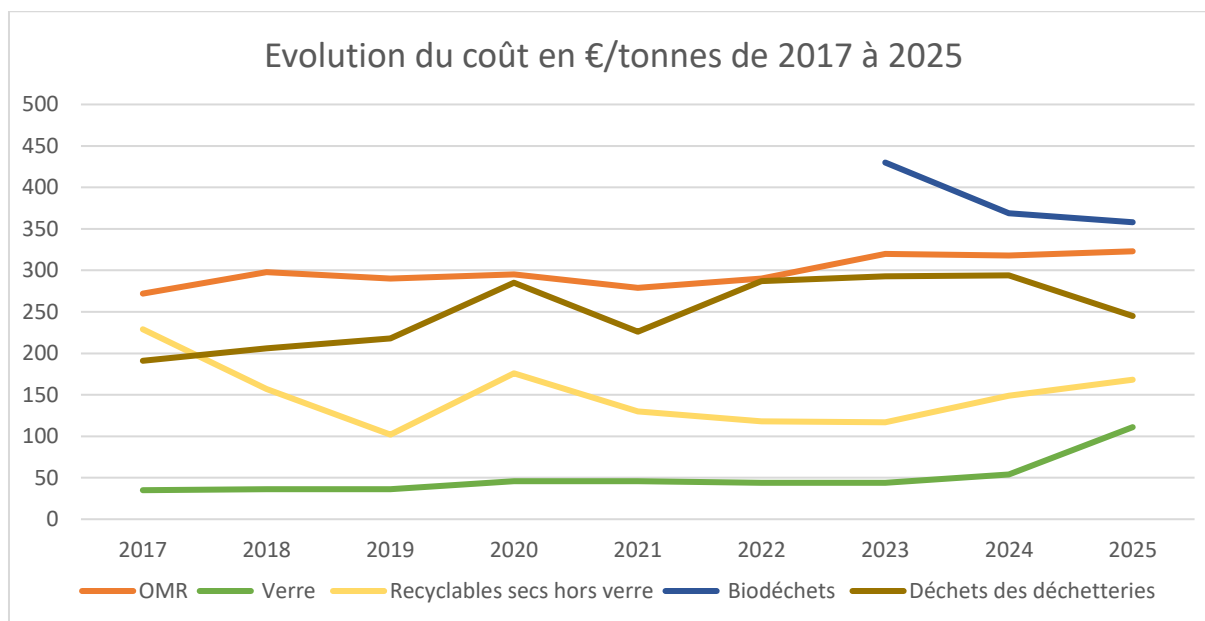


La mise en place de la collecte des biodéchets et de l'extension des consignes de tri au 1^{er} janvier 2023 ont permis de diminuer le coût en € par habitant des ordures ménagères résiduelles.

Le coût par habitant des déchetteries a connu un pic en 2020 et 2021 lié à l'épidémie du COVID-19. Cette hausse a pu être contenue dans le temps avec la mise en place d'un nombre limité de passages en déchetterie inclus dans la redevance incitative en 2022 et le renouvellement des marchés d'exploitation des déchetteries avec la mise en place de nouvelles filières à responsabilité élargie des producteurs en 2024. Ce coût a bien diminué en 2025 avec la mise en place de nouvelles filières REP en déchetterie.

3. L'évolution des coûts par flux ramenés à la tonne

	OMR	Verre	Recyclables secs hors verre	Biodéchets	Déchets des déchetteries
Coût aidé 2017	272 €	35 €	229 €		191 €
Coût aidé 2018	298 €	36 €	157 €		206 €
Coût aidé 2019	290 €	36 €	102 €		218 €
Coût aidé 2020	295 €	46 €	176 €		285 €
Coût aidé 2021	279 €	46 €	130 €		226 €
Coût aidé 2022	290 €	44 €	118 €		287 €
Coût aidé 2023	320 €	44 €	117 €	430 €	293 €
Coût aidé 2024	318 €	54 €	149 €	369 €	294 €
Coût aidé 2025	323 €	111 €	168 €	358 €	245 €



Le coût à la tonne des ordures ménagères résiduelles augmente lié à la baisse des tonnages collectés.

Le coût à la tonne des biodéchets (358 €) est relativement élevés par rapport aux autres collectes alors que celle-ci à un coût à l'habitant faible (10 €/ habitants).

Ensisheim, le

Le Président,
Michel HABIG